

Future collectivité unique : des maires eux aussi inquiets



Hier, lors de leur assemblée générale extraordinaire, les maires de Corse-du-Sud ont notamment réclamé que la mise en place de la future collectivité soit "reportée du temps nécessaire pour organiser le référendum expressément demandé par l'assemblée de Corse".

/ PHOTO MICHEL LUCCIONI

Session extraordinaire, hier au palais Lantivy à Ajaccio, pour l'association des maires de Corse-du-Sud, en amont de la rencontre avec Jean-Michel Baylet, le 19 mai prochain. Au centre des échanges : la mise en place de la future collectivité unique. Et le son de cloche que la présidente Joselyne Mattei-Fazi fera entendre à Paris, selon les vœux de ses pairs. À l'unanimité, les maires sudistes ont fait valoir leur volonté que la démarche institutionnelle très lourde qui s'engage ne soit pas entachée par une précipitation dont la Corse payerait les frais, à leur sens, à court ou moyen terme.

Se donner "le temps nécessaire"

"Il me semble que ce sont les maires qui sont en première ligne, plaque Joselyne Mattei-Fa-

zi. Or, pour la plupart, ils ne peuvent envisager la gestion de leur commune sans subventions. À travers eux, c'est également l'inquiétude de leurs concitoyens qui s'exprime. Il est crucial que l'évolution vers cette nouvelle collectivité se fasse dans les meilleures conditions et réserve une place à la représentation de tous les territoires."

Trois résolutions ont été soumises au vote lors de la réunion d'hier.

Dans le droit fil de l'assemblée générale qu'elle avait tenue en janvier dernier, l'association des maires de Corse-du-Sud réclame tout d'abord que "la mise en place de la collectivité soit reportée du temps nécessaire pour organiser le référendum expressément demandé par l'Assemblée de Corse dans sa délibération du 12 décembre der-

nier." Par ailleurs, ils demandent aussi que "cette mise en place soit reportée du temps éventuellement nécessaire pour organiser la représentation décisionnelle des territoires au sein de l'assemblée délibérante".

Quel que soit, au final, le mode d'organisation retenue, pas question pour les maires insulaires de perdre une quelconque visibilité sur la manière dont s'orchestreront les décisions au sein de la future collectivité. L'association présidée par Joselyne Mattei-Fazi s'est voulue très claire à travers la troisième résolution adoptée : "En tout état de cause, la représentation des territoires assurée de façon décisionnelle", ont voté une nouvelle fois ses membres à l'unanimité.

S.P.